RÉSISTANCE SOCIALE



La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 : L'édito / p. 2 et 3 : Solidarité internationale / p.4 à 6 : Place au débat : Retraites à points, faux compromis, vraie régression / p. 7 : Actualité sociale/ p.8 : Coup de queule

L'ÉDITO

Contre la réforme des retraites, la lutte continue même si les salariés des transports ont majoritairement décidé de suspendre leur grève, ne pouvant resté indéfiniment sans salaire. Heureusement, les caisses de solidarité viennent atténuer un peu les sacrifices consentis qui ne seront pas vains même si la loi venait à être adoptée. N'oublions pas le CPE. Bien que voté, la droite avait dû le retirer, vaincue par une opposition persistante. La réforme Macron continue d'être majoritairement rejetée par les Français, qui ont bien compris qu'elle signifiait une baisse continue du niveau des pensions, alors que jamais les plus riches ne se sont autant enrichis. Les dividendes des actionnaires ne cessent d'augmenter tandis que salaires et pensions stagnent. Le livret A, auquel les Français sont attachés, rapporte de moins en moins, alors qu'EDF va encore augmenter ses tarifs -pour mieux rétribuer les producteurs privés-, rendant toujours plus difficile la vie des gens modestes. Macron continue sa destruction du modèle social français avec l'idée de le remplacer par le modèle américain. Modèle que même les Américains sont de plus en plus nombreux à rejeter. Derrière la réforme des retraites, c'est tout l'édifice construit par le Conseil National de la Résistance qui est menacé d'effondrement à commencer par la Sécurité Sociale. Rejeter cette réforme c'est donc aussi se battre contre un système capitaliste qui appauvrit l'éducation, la justice, la santé, la solidarité entre les individus et entre les générations et favorise ghettos et communautarismes. Que ce soit au nom de l'Europe ou des multinationales fêtées en grande pompe à Versailles par Macron, le modèle que celui-ci voudrait nous imposer est contraire à ce que souhaite le plus grand nombre. Une minorité peut certes gouverner pendant un certain temps, au besoin en faisant usage de la force, mais elle finit par plier faute de soutien populaire. Avocats, profs, médecins (plus de 1000 d'entre eux n'ont pas hésité à démissionner de leurs fonctions administratives) constituent un front du refus tandis que la contestation des Gilets Jaunes se poursuit. Il suffirait peut-être d'une étincelle pour que ces oppositions diverses se coalisent, rendant vaine la trahison de certaines directions syndicales toujours prêtes

aux pires compromissions avec le pouvoir dès lors que çà facilite le reclassement des dirigeants.

Mais la contestation sociale a besoin d'un débouché politique. Or, aujourd'hui celui-ci n'existe pas. Certes, il est vraisemblable que la majorité présidentielle subira une défaite lors des prochaines municipales, défaite qu'elle tente déjà de masquer avec la circulaire Castaner. Mais cela ne fera pas bouger d'un iota Macron, qui n'est là que pour appliquer le programme de ceux qui ont permis son élection et se moque de la France.

Même si la gauche unanime combat la réforme des retraites on voit sa difficulté à proposer une alternative commune.

Si on ne veut pas voir Marine Le Pen gagner le second tour de la présidentielle en 2022, il faut pourtant construire cette alternative. Deux ans c'est à la fois court et long. Résistance Sociale est disponible pour réfléchir avec d'autres au contenu d'un projet. Peu importe celui ou celle qui accepterait de le porter devant les électeurs et les électrices.

En attendant la mobilisation pour imposer un référendum sur la privatisation d'ADP continue. Même si le seuil de 4 millions de signataires semble difficilement atteignable, le fait que déjà plus d'un million de citoyens ont signé est une première victoire.

La France n'est pas seule au monde. D'autres contestations sociales ont lieu avec parfois leurs cortèges de morts comme en Iran. Liban, Chili, Algérie nous le montrent chaque jour.

Quant aux Etats-Unis, si la destitution de Trump n'aboutira pas, sauf retournement spectaculaire des Républicains, majoritaires au Sénat, il serait hasardeux aujourd'hui de dire quel sera son successeur au sortir des urnes en novembre de cette année. Côté démocrate, la bataille fait rage entre les divers prétendants. Sanders n'est pas trop mal placé mais c'est Biden, libéral bon teint, qui fait la course en tête. Bref un monde qui bouge...

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



LES TRAVAILLEURS BELGES ONT BLOQUÉ LA RETRAITE À POINTS

(Extrait de « L'Humanité du mercredi, 11 Décembre 2019)

C'est dans "Solidaire", le journal du Parti du Travail de Belgique, que Jonathan Lefèvre nous raconte comment il y a deux ans, gouvernement et patronat ont tenté d'imposer une « pension » à points. Les travailleurs ont réussi à les faire reculer. Retour sur une victoire – et non pas une histoire – belge.

Alors que le gouvernement fédéral affichait sa détermination d'aller jusqu'au bout de sa réforme – imposer ce qu'on appelle ici la pension à points, « le point d'orgue de toute réforme des pensions du gouvernement » selon le ministre libéral des Pensions Daniel Bacquelaine – il a reculé à mesure que les travailleurs marchaient dans les rues du pays...

Le 28 octobre 2017, le ministre des Pensions annonce : « J'introduis un projet de loi sur la pension à points avant la fin de l'année. » Très vite, les trois organisations syndicales du pays réagissent et le 19 décembre, une première manifestation en front commun est organisée à Bruxelles. Plus de 40 000 personnes battent le pavé de la capitale. Le jour même de cette première action d'envergure, le ministre effectue son premier rétropédalage : il annonce que, finalement, son texte sera introduit pour juin. Reculade encore en avril, lorsqu'il déclare : « Il ne faut pas absolument voter les textes avant la fin de la législature. Il y a d'abord un effort pédagogique à faire. » Sous-entendu : les gens auraient tort de se mobiliser contre une réforme qu'ils ne comprennent pas.

Mais les travailleurs avaient bien compris que le système de retraite à points transformait les retraites en tombola. C'est d'ailleurs un message que n'ont cessé de rappeler les syndicats et le PTB (Parti du Travail de Belgique). Une tombola que résumait de cette manière le député et porte-parole du PTB Raoul Hedebouw, en décembre 2017 déjà : « On vous donnera des points et plus des euros. Ces points seront calculés à la fin de votre carrière. Mais ils seront variables en fonction du budget de l'État, du coût de la vie et de l'espérance de vie. Donc, si l'espérance de vie augmente, notre pension va diminuer. S'il y a de nouveau une crise comme en 2008, c'est à nouveau les pensionnés qui vont payer, automatiquement. C'est une pension tombola. »1

Une tombola organisée par la Commission européenne. Car la retraite à points est bien une « demande » venant de l'Union européenne. Partout où ce système est imposé, les montants des retraites ont diminué, l'âge pivot a reculé. Comme en Allemagne, où les retraites ont baissé de 10 % par rapport aux salaires. Et où 2,7 millions des plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Ou comme en Suède, où les travailleurs doivent bosser jusqu'à 68,5 ans pour toucher le montant qu'ils avaient avant la réforme, à 65 ans.

Ce système à points favorise l'assurance privée : vu que les retraites sont plus basses et que les travailleurs ne savent que très peu de temps avant leur retraite le montant de celle-ci, ils sont plus enclins à prendre une assurance individuelle afin de pallier aux mauvaises surprises.

Avec la fin du système par répartition, au revoir la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle. Au revoir les revendications collectives. Bonjour la privatisation des retraites.

Grâce au travail de sensibilisation des syndicats et du PTB, les manœuvres du gouvernement afin d'enfumer les travailleurs échouent.

Convaincus de la dangerosité des plans du gouvernement, ils sont plus de 70 000 dans les rues bruxelloises le 16 mai 2018, lors d'une manifestation centrée sur le refus de la pension à points. Quelques jours après, un prédécesseur de Daniel Bacquelaine, le député fédéral Vincent Van Quickenborne, confirme à la télévision ce que les travailleurs savent déjà : le gouvernement n'osera pas imposer la casse du système par répartition en mettant en place le système à points durant cette législature. « Mon impression est qu'elle ne viendra plus. Et le ministre l'a confirmé il y a deux semaines. D'où cela vient-il ? C'est une réforme drastique du système.

Il y a hélas de l'insécurité et des incertitudes. (...) Et, pour le dire honnêtement, nous sommes trop proches des élections (les communales, équivalent des municipales, ont eu lieu en octobre 2018 et les scrutins des autres niveaux de pouvoir en mai 2019, NdlR) pour prendre encore une décision sur ce point. »

Mais, plus que les calculs politico-politiciens, c'est bien la mobilisation de la rue qui a fait reculer le gouvernement libéral.

Les organisations qui ont réussi à bloquer la réforme ont tiré des leçons. D'abord, le sujet des retraites est l'un de ceux où la colère est la plus grande chez les travailleurs. Ensuite, la pression populaire s'est exprimée via un mouvement large qui a réuni des travailleurs de tout le pays, en front commun syndical, interprofessionnel, mais aussi des associations citoyennes, et avec le soutien de la population. Preuve de ce soutien, un sondage paru en juin 2018 montrait que la majorité de la population voulait prendre sa retraite plus tôt, et pour un montant plus élevé. Trois quarts des travailleurs belges disaient avoir peur de ne pas avoir une retraite décente.2

Autre leçon : un objectif clair. Les 70 000 personnes qui ont manifesté en mai 2018 l'ont fait en se montrant fermes quant à leur refus du système à points. Pas d'aménagements possibles, c'était non, et « juste » non. Ce sont cette unité et cette clarté par rapport à l'objectif qui ont mené les travailleurs à la victoire. Et qui donnent maintenant des idées pour aller plus loin...

Car une telle victoire laisse des traces. Du côté des perdants – les partis au gouvernement fédéral ont subi une sévère défaite – mais surtout des gagnants. Les organisations syndicales et le PTB sont passés à l'offensive : pour une pension minimum de 1500 euros net par mois. La campagne du parti de gauche est d'ailleurs en plein boum. Les 100 000 signatures de citoyens que le PTB a recueillies afin de déposer une proposition de loi d'initiative citoyenne (la première dans l'histoire du pays) pour arracher cette pension minimum sont sur le point d'être déposées... Un succès qui s'explique en partie par le signal envoyé en 2017-2018 : les travailleurs peuvent gagner face au gouvernement.



ESPAGNE

Le Parti socialiste et Podemos, parès les législatives de novembre avaient conclu un accord de principe pour former un gouvernement. « ... composé de forces progressistes (il) œuvrera pour le progrès de l'Espagne et de tous les Espagnols » avait déclaré Pedro Sanchez.

En voici une 1ère illustration : au moment où en France, le gouvernement Macron cherche a virer par-dessus bord notre système de retraites, le nouveau gouvernement augmente les pensions. Cette mesure devrait bénéficier à plus de 11 millions de retraités. Les pensions de retraite espagnoles seront ainsi de nouveau indexées sur la hausse des prix. Ce n'était plus le cas depuis 2014, à la suite des mesures d'austérité du gouvernement conservateur de l'époque.

Par ailleurs, Pedro Sanchez a annoncé vouloir renégocier les objectifs de déficit public de l'Espagne avec la nouvelle Commission européenne pour les prochaines années. En effet, son accord avec <u>Podemos</u> prévoit une hausse des dépenses publiques et des mesures comme l'augmentation progressive du salaire minimum, déjà relevé de 22 % l'année dernière.



PORTUGAL

Le salaire minimum portugais va augmenter de près de 6 % en 2020, a annoncé le gouvernement socialiste, qui s'est engagé à l'augmenter de 25 % en quatre ans. Arrivé au pouvoir en 2015 et reconduit lors des dernières élections législatives en octobre, Antonio Costa s'est engagé à revaloriser chaque année le salaire minimum pour atteindre une hausse cumulée de 25 % en 2023.

PLACE AU DÉBAT

RETRAITES A POINTS: FAUX COMPROMIS ET VRAIE REGRESSION

Par Jean-Claude CHAILLEY

A/ Le faux compromis Emmanuel Macron - Edouard Philippe- Geoffroy Roux de Bézieux

► Le gouvernement, les grands médias, nous assènent que le retrait de l'âge pivot du projet de loi est un « compromis » raisonnable.

Pourtant les objectifs de la réforme à points : coupes budgétaires, baisse du « cout du travail », baisse des pensions –déjà en cours pour les retraité-e-s -, âge de la pension repoussé sans cesse, cumul emploi –retraite, capitalisation.... restent inchangés.

- Ceux qui s'opposent à la réforme, notamment les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, sont qualifiés « d'extrémistes », comme « M Martinez, M Mélenchon, M Roussel,... »...et 2/3 des Français, notamment les salarié-e-s!
- ▶ Pour les lecteurs ou leurs collègues, leurs connaissances qui penseraient que parler de destruction de notre modèle social est une exagération :
 - Mme Buzyn: « la réforme des retraites, ce n'est pas un problème technique, c'est un projet de société».
 - Le projet se prononce pour « la construction de la protection sociale du XXIème siècle », l'exact opposé de la Sécurité Sociale d'Ambroise Croizat.
- ► Tous ceux qui sont attachés à la Sécurité Sociale, à ce qui reste du modèle social issu du Conseil National de la Résistance, doivent rejeter ce faux compromis, comme l'ensemble du projet de réforme à points. A fortiori celles et ceux et ils sont majoritaires qui veulent des réformes de progrès social.

Edouard Philippe, n'a pas proposé un compromis mais une mise en œuvre par anticipation de la réforme – aggravée -

- Maintien de la réforme à points.
 - Le « compromis » commence par le maintien de la réforme ! C'est donc une fin de non-recevoir pour ceux qui s'y opposent.
- La réforme n'a nul besoin d'un paramètre âge pivot figé à 64 ans dans la loi.
 - Dans les autres pays il n'existe pas, mais on va vers 67 70 ans.
- Remplacer l'âge pivot précisé à 64 ans par un « âge d'équilibre », c'est PIRE!
 - Modifier un « âge d'équilibre » non précisé dans la loi pourra se faire beaucoup plus discrètement. Le caractère de « réforme ultime » est accentué.
- Le mépris incommensurable du Parlement.
 - Sous la Vème République le Parlement a peu de pouvoir. On a déjà vu des députés « godillots », mais à ce degré jamais. Avec Jupiter on retourne à l'Ancien régime.
- On s'étonne que les député-e-s, quelle que soit leur opinion sur le projet, puissent accepter d'être méprisés au point de discuter d'un texte dont les éléments structurants comme le financement et l'âge d'équilibre sont absents...jusqu'à 2ème lecture. Peut-être n'ont-ils pas le droit de grève (?)
- Conférence de financement... Les syndicats dans la NASSE.
 - Ils ont interdiction de débattre de l'augmentation du « coût du travail », au moins jusqu'à 2027 (!). Or, c'est <u>le seul</u> moyen positif pour les salariés et les retraités d'atteindre « l'équilibre financier » ... compensant un « déficit » par ailleurs inexistant.
- Rappel : jusqu'à l'instauration de la CSG par Michel Rocard en 1991, les cotisations sociales étaient pratiquement l'unique source de financement de la Sécu.
- **Leur « compromis » c'est l'application par anticipation, avant tout vote, de la « gouvernance »** que nous allons examiner ci-dessous.
- Le revolver sur la tempe des syndicats participant à la conférence de financement :
 - Si Macron / Roux de Bézieux ne sont pas satisfaits : « des ordonnances»!

Où est le « compromis » Macron – Philippe ?

B/ Quelques aspects structurants du projet de loi

Catherine Perret (secrétaire confédérale CGT) « c'est un big-bang. L'objectif c'est une chute sans fin des pensions qui représentent 14 points de PIB en France, les exigences de l'Union européenne étant de 11 % »

- Il n'y a qu'une chose « d'universelle » dans la réforme, c'est la régression.
- Le « régime universel de retraite se substitue ainsi aux 42 régimes de retraite actuels (régimes de base et régimes complémentaires obligatoires) », privé comme public, régimes spéciaux, …)
- La réforme est indispensable pour généraliser la flexibilité», la mobilité, à vie.

Les lois El Khomri, les ordonnances Pénicaud, la réforme de la SNCF, la loi Ma santé 2022, la loi de transformation de la fonction publique, les réformes Blanquer, l'auto-entrepreneuriat, l'ubérisation, ... vont vers la disparition de toute carrière professionnelle pour baisser le « coût du travail » (privé), les « dépenses publiques » (services publics).

L'extension de la flexibilité est incompatible avec les régimes de retraite actuels.

- Le seul moyen c'est d'attribuer des points à chaque activité aussi éphémère soit-elle.
- Comme toujours la flexibilité, la précarité, pénalisent particulièrement les femmes, en outre victimes de nombre de mesures du projet de loi (droits familiaux, réversion,...).
- La honteuse « clause du grand père » est maintenue.
- Pour les jeunes la réforme commencerait dès 2022.
- Forte incitation au cumul emploi retraite.

Une fois à la retraite il faudra trouver des petits boulots pour boucler les fins de mois.

Le pilotage financier – l'étatisation / destruction de la Sécurité Sociale -

La Sécurité Sociale d'Ambroise Croizat c'est « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

La COTISATION SOCIALE c'est des DROITS car c'est le <u>SALAIRE</u> socialisé. En conséquence, les représentants syndicaux des salariés avaient 75 % des voix dans les CA.

La réforme à points c'est l'inverse. La poursuite de la fiscalisation, l'étatisation de la Sécurité Sociale et de toute la protection sociale, sont le passage du DROIT à l'ASSISTANCE.

Cette réforme s'inscrit dans le projet de la Banque mondiale de 1994 (voir ci-dessous)

Le processus de pilotage

1 Nomination d'un « comité d'experts indépendants» cadrés par la règle d'or...

Ces « experts » sont trop forts : « ils feront des prévisions à 40 ans » donc jusqu'en 2060.

Plus concrètement une « règle d'or » imposera l'équilibre du système sur la première période de cinq ans »et sera complétée par un « rapport annuel ».

- Lorsqu'on nomme des « experts »...on sait d'avance ce qu'ils proposeront.
- 2 Le gouvernement et le parlement décident, c'est l'étatisation de la protection sociale...
- 3 ...et la Caisse nationale de retraite universelle exécute.

« Elle assurera le pilotage du système universel. Elle sera administrée par un conseil d'administration paritaire composé des organisations syndicales représentatives et des organisations professionnelles représentatives représentant également les travailleurs indépendants, les professions libérales et les employeurs publics ».

Les moyens pour respecter la « trajectoire financière » (concoctant au besoin comme actuellement un « déficit » par « mensonge d'Etat « (Henri Sterdyniak) :

« Modalités d'<u>indexation</u> des retraites, évolution de l'<u>âge</u> de référence, revalorisation des <u>valeurs d'achat et de</u> <u>service du point</u>, <u>taux</u> de cotisation et le cas échéant, produits financiers des réserves ». « La valeur du point sera fixée chaque année ». Quel programme !

La promesse de revaloriser les retraites de l'inflation est sans valeur puisqu'elle est annihilée par l'article 11 : « Le conseil d'administration de la Caisse nationale de la retraite universelle pourra toutefois prévoir un autre taux de revalorisation pour garantir le respect de la trajectoire financière pluriannuelle ».

Le gouvernement dit : pas de baisse des pensions des 17 millions de retraité-e-s. Mais le taux de revalorisation des retraites peut être de 0 chaque année !

En outre de multiples **ordonnances** sont prévues si le projet de loi était voté.

- ➤ Il en va de même de toutes les promesses. En conséquence, les syndicats sont appelés à proposer un arbitrage entre les régressions, à prendre la responsabilité d'opposer actifs et retraités : report de l'âge d'équilibre ou baisse des pensions, il leur faudrait choisir.
- La manœuvre est claire : faire retomber l'impopularité des mesures sur les syndicats, y compris ceux qualifiés de « réformistes ».
- ➤ LE PILOTAGE c'est le CŒUR DE LA REFORME.
 - Au lieu de garantir des PRESTATIONS DEFINIES: un âge de départ en retraite (62 ans ou 60 ans par exemple), un montant de pension (75 % du salaire des 6 derniers mois, calcul sur le salaire des 25 ou 10 meilleures années, ...) et de dégager les ressources financières nécessaires, on fait l'inverse.

- On SAIT CE QU'ON COTISE et on aura ce qu'on voudra bien nous octroyer. A chacun la « liberté » de prendre sa retraite quand il peut s'il n'est pas viré bien avant -.
- Les ressources pourront baisser en fonction de la crise, de la « compétitivité », de la baisse du «coût du travail », de la guerre commerciale Etats Unis Chine, des objectifs de dividendes,... Il reste à décider de combien les pensions doivent être baissées, de combien l'âge d'équilibre doit être repoussé.

Toujours plus d'exonérations de cotisations sociales dites « patronales » remplacées par nos impôts et taxes.

« Des sources de financement seront recherchées au-delà des cotisations sociales, par la mobilisation d'impositions de toutes natures... ». Donc on aurait droit à l'augmentation de la CSG, des impôts et taxes sous tous les prétextes, en lieu et place de la part dite patronale des cotisations (notre salaire). Double peine!

La Solidarité (logiquement) sortie du régime à points (budget 80 – 90 milliards).

- Il s'agit des interruptions d'activité : maladie, maternité, accidents du travail, chômage, handicap,... et de la pension de réversion.
- La Sécurité Sociale a la solidarité dans ses gènes.
 Elle n'a pas lieu d'être dans la réforme à points : pas de travail, pas de point dans son compte personnel.
- Donc la solidarité sera remplacée par de l'assistance « qui coûte un pognon de dingue », financée par des impôts et taxes « de toutes natures », et destinée à être rabotée sans fin. En Suède la réversion (36 milliards) a disparu.
- Rappel: il y a déjà 70 milliards d'exonérations et exemptions de cotisations sociales.

La capitalisation (épargne retraite en langage « politiquement correct »)

Le très faible taux de capitalisation en France est jugé une anomalie par les cercles financiers du monde entier. L'Union européenne et la loi Pacte encouragent la capitalisation. Le plafonnement des cotisations des cadres gagnant plus de 10 000 euros par mois les pousse à capitaliser et entraîne une perte de 4,5 milliards pour la Sécu.

La pénibilité, la souffrance au travail

- La souffrance au travail cout estimé à 60 Md n'est même pas évoquée.
- Quant à la pénibilité, les négociations se multiplient pour limiter les reculs. Si les secteurs régaliens semblent sauver l'âge, ils ne sauvent pas la baisse de la pension, qui elle est universelle. Exemple : les hospitaliers (majoritairement des hospitalières) sortent de la catégorie « active ». Résultat : + 7 ans de travail!

C/ Une réforme systémique de la Sécurité Sociale, de la protection sociale.

L'aveu de leur volonté de détruire la Sécurité Sociale.

- E Macron « il faut mettre la protection sociale au service des entreprises »
 « Le progrès social, c'est celui qu'on se paie soi-même ».
- A Buzyn: « Un système de santé à bout de souffle, pensé à la sortie de la 2ème guerre mondiale... Nous sommes arrivés au <u>bout.</u> Construire autrement notre <u>protection sociale»...</u> vers un « <u>nouveau filet de sécurité</u> sociale » pour pauvres.
- MEDEF: « la Sécurité Sociale de 45 n'est plus soutenable »

La Sécu remplacée par le projet Banque mondiale, UE, gouvernements, MEDEF,

La réforme à points n'est pas franco-française, elle s'inscrit dans le projet néolibéral mondial de protection sociale.

1^{er} pilier : vers un socle, un filet de sécurité pour pauvres.

- **2016 PUMa** (Protection Universelle Maladie) : elle coupe l'affiliation à la Sécu de la cotisation. La cotisation disparaît de maladie famille
- Réforme à points : C'est une réforme Juppé 2 d'extension du contrôle du gouvernement et du Parlement sur l'ensemble des retraites (330 milliards).
 - Les dispositifs de solidarité (80 milliards) seraient transformés en assistance totalement fiscalisée. De nouvelles exonérations de cotisations sociales « patronales » se profilent.

2ème pilier : les complémentaires d'entreprise

• (ex « ANI », loi Sapin de « Sécurisation de l'emploi »)

3^{ème} pilier : Et surtout les complémentaires individuelles dans la santé, les fonds de pension, dont les fonds de pension « européens »nouvellement créés.

→ C'est le système... dont les américains ne veulent plus!

RETRAIT DE LA REFORME A POINTS puis réformes de RE-CONQUETES!

ACTUALITE SOCIALE

Lettre publiée le 21 janvier 2020 par la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité

RESPONSABLE ET COUPABLE

Madame la Ministre,

Les réformes qui se sont succédées depuis plus de trente ans, qu'il s'agisse de l'hôpital ou de la protection sociale, ne répondent qu'à un double objectif financier : diminuer les dépenses publiques et faire la part belle au privé. Vous êtes responsable de cautionner ces politiques, de n'avoir par aucun moyen vraiment tenté d'y remédier, avec le constat actuel : Des bébés qui naissent sur le bord des routes, dans des voitures ou dans le camion des pompiers, des services de cancérologie, d'urgences, de gériatrie qui ferment temporairement ou définitivement faute de personnels, des services de réanimation néonatales obligés de mettre des bébés sur la route, au péril de leur vie, des 1 200 chefs de service qui démissionnent de leurs fonctions administratives, des personnels épuisés qui s'arrêtent ou qui se suicident, des 9,7% de patients sans médecin traitant, des délais de 6 mois à un an pour des examens ou des consultations de spécialistes.

Cette situation s'apparente à celle d'un pays en voie de développement et pourtant, c'est celle de la France, pays moderne, doté de technologies de pointe, notamment dans le domaine de la santé, mais où les moyens humains et financiers ont été réduits à l'extrême.

Vous êtes coupable car, avec la loi « ma santé 2022 » et les coupes sombres dans le budget de la Sécurité Sociale, vous aggravez encore la situation : prime aux services d'urgence qui réorienteront des patients, regroupements poussés à l'extrême, réduisant les soins de proximité à peau de chagrin, nouvelles fermetures de lits et suppressions de postes, obligeant les patients qui en ont les moyens à s'orienter vers le privé.

Vous êtes coupable de ne pas favoriser la création de centres de santé, moyens privilégiés pour répondre aux souhaits des jeunes médecins et répondre aux besoins des populations Vous êtes coupable de cautionner le diktat inadmissible des laboratoires pharmaceutiques

Vous êtes coupable de ne pas avoir mis fin aux dépassements d'honoraires, à la liberté d'installation.

Vous êtes coupable de la dégradation de l'état de santé des personnes qui renoncent à se soigner, faute de moyens et/ou de proximité Vous serez responsable des accidents ou décès résultant de votre politique austéritaire.

Pour cela, nous vous accusons de négligence délibérée mettant en danger la vie des citoyennes et citoyens de votre pays.

LES BRAS M'EN TOMBENT

QUAND LA CFDT SE FAIT CONSEILLER PAR LES AMIS DE MACRON

Par Yves MESCOFF

On savait déjà qu'il y avait peu de chance que la conférence sur le financement des retraites débouche sur un accord entre syndicats et patronat. De toute façon le gouvernement a déjà pris la précaution de pouvoir légiférer par ordonnance en l'absence d'accord. Mais cerise sur le gâteau, on vient d'apprendre que pour cette conférence, la CFDT avait embaucher deux économistes et pas n'importe lesquels : Jean Pisani-Ferry et Philippe Aghio qui ont touts deux participé à la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron. Vous avez dit indépendance syndicale ?

COUP DE GUEULE

ON PIQUE LE PATRIMOINE DES FRANÇAIS

Par Claude NICOLET



APL, retraites, santé publique, assurance chômage... et maintenant livret A. C'est toute une construction sociale, donc toute une partie de la République sociale et de son identité qui est violemment attaquée. Toute une partie du patrimoine politique, économique, social et culturel notamment des milieux populaires qui est mis en miettes.

C'est aussi la poursuite d'un vaste mouvement de réorientation et de captation de l'épargne en direction d'un système financier global. Avec les Japonais, les Français font partie de ceux qui épargnent le plus au monde. L'épargne des Français est très importante, tout comme le montant des cotisations pour les retraites qui échappent à la finance puisque directement reversées aux pensionnés.

Au moment même où disparaît la parole des Français et des Gilets jaunes dans les archives départementales, comme a disparu leur vote du 29 mai 2005 lors du référendum sur le traité constitutionnel européen, on fait disparaître tout l'édifice qui nous permettait de nous reconnaître dans une même nation. Incontestablement, certains n'en veulent plus. Estimant que tout cela n'a que trop duré, mettant trop d'entraves encore à la liberté de circulation des capitaux et à la capacité de chacun de faire fructifier son argent. Plus rien ne doit empêcher la France de prendre la tête du paradis européen néo libéral à l'heure du Brexit et du règne finissant et difficile d'Angela Merkel en Allemagne.

Nos systèmes sociaux sont en concurrence, il nous faut donc "nous aligner" et faire disparaître ces "charges" des Comptes publics.

La rémunération de l'épargne fixée par l'État est également une contrainte pour nos banques qui aiment tant nous faire payer de frais bancaires. Alors on nous invente des histoires, comme les 3% de Maastricht pour le déficit public. Aujourd'hui ce sont les 14% pour le montant des pensions. Ce sont des contes (et des comptes), des fables. La réalité est différente. On pique le patrimoine des Français et on détruit ce qu'ils ont construit.

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel: 06 33 82 05 15

Site Internet: www. resistancesociale.fr Courriel: webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOWPRENOW:
ADRESSE:
TEL : Portable :
E-mail:
☐ J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
☐ Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
$\hfill \square$ Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi $\dots \dots$ exemplaires par envoi.
À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS